073-200068997-20251106-2025\_11\_0Extrait du registre des délibérations

Accusé certifié exécutoire

# **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Jeudi 6 novembre 2025

**UNE AGGLO** à votre service

VsèreRéception par le préfet : 10/11/2025 Publication: 10/11/2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillord, Césarches, Cevins, Cièry, Cohemnaz, Crest-Voland, Esserto-Bloy, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Houtelore Les Solsies
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleux, Monthion, Natre-Dome-de-Ballecombe, Natre-Dame-des-Millères, Pallud, Flanchetine, Queige, Ragnoix, Saint-Héches-sur-Isère
Saint-Nicolas-lo-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Soint-Vital, Thènesal, Tournan, Tours-en-Savole, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millières, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19 47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

#### Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (à partir de la délibération n°20)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD (à partir de la délibération n°25)
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

## Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

# Délégués représentés :

ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
AIRFRIVIIIF	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
	(jusqu'à la délibération n°24)
LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
BEAUFORT SUR	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
DORON	
CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT
	ALBERTVILLE ALBERTVILLE ALBERTVILLE LA BATHIE BEAUFORT SUR DORON CEVINS

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

### Délibération n° 48



## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Jeudi 6 novembre 2025

Albertwille, Allondas, Bezufort, Banvillard, Césarches, Cevim, Clèry, Cohennas, Crest-Voland, Esserts-Blog, Flumet, Frantenes, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignar, Mostelure Les Saisies
La Bâtrine, La Giettez, Marthod, Mercury, Montailleut, Monthian, Notre-Dame-a-Bellécombe, Notre-Dame-des-Millères, Failut, Flanderine, Duege, Ragnaty, Faint-erlêhne-sur-lière
Saint-Millerian-Schopenite, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Paul-sur-librées, Chart-ser-Assaye, Libre, ventrios, Vernes-Assaye, Libre, Ventrios, Vernes-Assaye, Libre, Ventrios, Vernes-Assaye, Libre, Ventrios, Vernes-Assaye, Libre, Ventrios, Ve

Objet : Commande Publique — Déclaration sans suite du marché « Restructuration et extension d'un bâtiment à Gilly-sur-Isère - ZAE Petit Marais » - Annulation de la délibération n° 70 du 26 juin 2025 - Délégation à M. le Président

Rapporteur: M. le Président

La présente consultation porte sur les travaux de restructuration et extension d'un bâtiment situé à Gilly-sur-Isère - ZAE Petit Marais.

Par délibération n° 70 du 26 juin 2025, le Conseil Communautaire donnait délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché public « Restructuration et extension d'un bâtiment à Gilly-sur-Isère - ZAE Petit Marais » avec l'entreprise la mieux disante retenue par la Commission Achat.

Depuis l'adoption de ladite délibération, des éléments nouveaux sont intervenus, notamment une réévaluation du besoin remettant en cause le projet. Ces éléments modifient les conditions d'opportunité ou de faisabilité du projet initialement envisagé.

Considérant que la délibération n° 70 du 26 juin 2025 n'a pas encore produit d'effets irréversibles, et notamment du fait que le marché n'a pas été signé, il convient de déclarer sans suite le marché pour motif d'intérêt général en application de l'article R.2185-1 du Code de la Commande Publique, et de ne pas donner suite à la passation du marché autorisé.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- annule la délibération n° 70 du 26 juin 2025, qui donnait délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché public « Restructuration et extension d'un bâtiment à Gilly Sur Isère - ZAE Petit Marais » avec l'entreprise la mieux disante retenue par la Commission Achat;
- déclare sans suite le marché public « Restructuration et extension d'un bâtiment à Gilly-sur-Isère - ZAE Petit Marais » pour motif d'intérêt général;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD

